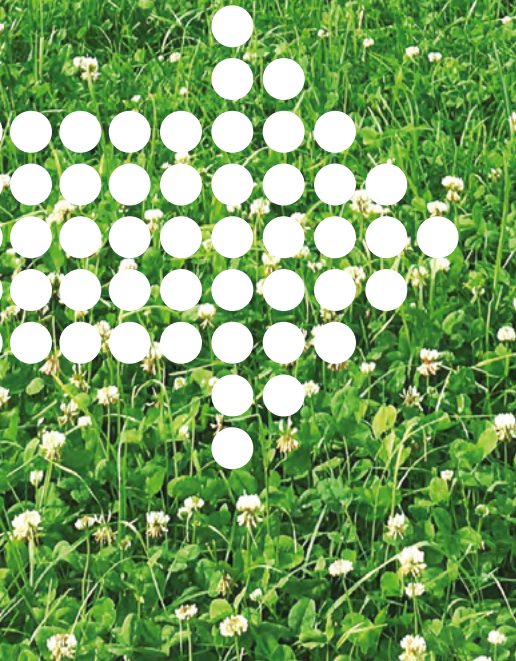




• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE



ADOPTER LES STRATÉGIES TECHNIQUES DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO

UN CHOIX GAGNANT POUR L'ENVIRONNEMENT, ET LA
DURABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE SA FERME

L'expérience dans les Hauts de France



Bio en Hauts de France
Siège Social
26 rue du Général de Gaulle,
59133 PHALEMPIN
T : 03 20 32 25 35
M : secretariat@bio-hdf.fr

• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Avec le soutien de :

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : PLUS QU'UN CAHIER DES CHARGES, DES OBJECTIFS ET DES STRATÉGIES TECHNIQUES CENTRÉES SUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le terme « agriculture biologique » a été pour la 1^{ère} fois mentionné dans un texte de loi en mars 1985, cinq années après que la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 ait introduit la notion d'une « agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse ». Différents cahiers des charges privés français ont alors été homologués (jusqu'à 20 cahiers des charges !), puis abrogés en 1991 par la promulgation du règlement bio européen pour les productions végétales, élargi aux productions animales en 2000. Le règlement UE, déjà modifié en 2007 et 2008 est à nouveau en discussion pour une révision au 1^{er} janvier 2021.

Si la réglementation permet de garantir aux consommateurs, via des contrôles par des organismes certificateurs indépendants, que les règles de production de l'agriculture biologique sont bien respectées, sa mise en pratique, ne se résume pas qu'à un cahier des charges. C'est un mode de production dont les bases ont été élaborées dès la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle en s'appuyant sur le respect des équilibres naturels, des organismes vivants, une agriculture durable avec des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. La réglementation bio développe, certes, les principes de l'agriculture biologique, mais les normes à respecter pour que

les pratiques soient contrôlables sont sans cesse en évolution pour être en phase avec les solutions et innovations techniques, les évolutions économiques et sociétales.

S'engager dans la bio ne consiste pas à revenir à une agriculture « traditionnelle », c'est-à-dire celle d'avant-guerre, d'avant les produits de synthèse. Ce n'est pas non plus semer et laisser faire. L'agriculture biologique s'appuie sur les mécanismes du vivant pour aller vers un objectif de production. Elle doit aussi trouver les équilibres et la cohérence propres aux objectifs des hommes et des femmes qui la pratiquent et à leur projet de vie.

En élevage laitier, les impacts potentiels sur l'environnement des principes de l'AB à travers la réglementation peuvent être synthétisés à travers les points suivants :



LE LIEN AU SOL OBLIGE À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE SOL / ANIMAUX

- » L'élevage hors sol est interdit. L'alimentation du bétail doit provenir à au moins 50 % de la ferme, ou à défaut, d'autres exploitations biologiques de la région.
- » Les effluents d'élevage bio doivent être épandus sur des terres respectant les règles de production biologique.

- » Les producteurs recherchent donc l'équilibre entre le potentiel nourricier des terres et le nombre d'animaux présents, ce qui conduit à limiter le chargement en animaux pour sécuriser les stocks alimentaires et donc réduit la pression azotée sur les sols via les déjections.



L'ALIMENTATION DES RUMINANTS À BASE DE FOURRAGES GROSSIERS ET L'OBLIGATION DE MISE AU PÂTURAGE REPOSITIONNE LES PRAIRIES AU CENTRE DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

» Au moins 60% de la matière sèche composant la ration journalière doivent provenir de fourrages grossiers, frais, séchés ou ensilés.

» Les animaux doivent être mis à la pâture dès que les conditions pédoclimatiques le permettent

» Les éleveurs bio sont particulièrement attentifs à la disponibilité en fourrages en quantité et en qualité : les prairies pâturées, qui constituent la manière la plus économique de produire du fourrage, vont donc occuper des surfaces plus importantes dans l'assolement, ce qui réduit la surface en cultures et donc en risques phytosanitaires.



LA DIVERSITÉ ET LA ROTATION DES CULTURES PERMETTENT DE RÉDUIRE LES RISQUES PHYTOSANITAIRES ET DE MAINTENIR LA FERTILITÉ DES SOLS

» Rotation minimum

» Diversité

» Interdiction des produits de traitement et désherbants de synthèse

» Les cultures annuelles qui demeurent présentes dans la rotation des fermes d'élevage sont menées sans produits de synthèse, ce qui évite leur dissémination dans l'environnement



LA FERTILISATION DES SOLS EST À BASE ORGANIQUE

» Recyclage en 1^{er} lieu des matières organiques produites sur la ferme (résidus de cultures, matières issues des zones de diversité, déjections des animaux)

» Importation éventuelle de matières organiques non produites sur la ferme, en priorité issues d'une autre ferme bio, sinon issues de fermes conventionnelles mais pas d'élevages industriels, produits issus de déchets verts ou de déchets ménagers garantis sans résidus de métaux lourds.

» Les éleveurs bio doivent encore plus que d'autres éleveurs prêter attention à la bonne répartition des déjections de leurs animaux sur l'ensemble de leurs parcelles, y compris non pâturées, et à ce que les matières organiques rentrent bien dans les cycles des sols pour être réutilisées par les plantes.



L'ALIMENTATION 100 % BIO DES ANIMAUX REND VERTUEUSE L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION

Seule une autorisation d'usage d'aliments en conversion est accordée à concurrence de maximum :

» Pour le C1 (récolté au cours des 12 premiers mois de conversion) : 20 %, uniquement dans le cadre de fourrages pérennes autoproduits

» Pour le C2 (récolté entre le 12^{ème} et le 24^{ème} mois de conversion des terres) : 30 % d'aliments C2 achetés, et jusqu'à 100 % d'aliments C2 autoproduits

» Les aliments achetés hors de l'exploitation sont donc eux-mêmes issus des mêmes processus respectueux de l'environnement



LE FAIBLE RECOURS AUX TRAITEMENTS ALLOPATHIQUES RÉDUIT LES IMPACTS SUR LES CYCLES VIVANTS

» La prévention (alimentation, hygiène, logement, conduite) limite les principaux risques sanitaires.

» Les traitements préventifs et systématiques sont interdits.

» Les méthodes alternatives sont privilégiées (homéopathie, phytothérapie, ...).

» Exceptionnellement, l'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques est tolérée, mais uniquement en curatif et sous la responsabilité d'un médecin vétérinaire. Maximum trois traitements allopathiques par an (les antiparasitaires sont autorisés et non comptabilisés dans les trois traitements allopathiques annuel). Maximum un traitement pour les animaux dont la durée de vie est de moins d'un an.

» La déperdition de substances de synthèses médicamenteuses et antiparasitaires dans l'environnement est grandement limitée



FAIRE ÉVOLUER SON SYSTÈME LAITIER EN BIO : UNE DÉMARCHE QUI NE S'IMPROVISE PAS



QU'EST-CE QUE LA CONVERSION À LA BIO ?

La « conversion à l'agriculture biologique », d'un point de vue certification, correspond à la **phase de transition dès lors que le producteur commence à respecter les règles de l'agriculture biologique**. Cette phase réglementaire de conversion du système « sols x animaux » peut durer de 18 à 30 mois en fonction du système de départ et des choix du producteur (la conversion simultanée des terres et des animaux permettant une conversion en 24 mois).

Mais la phase de transition du système implique le plus souvent une période beaucoup plus longue en amont et en aval de la phase réglementaire. Elle peut en effet impliquer une modification en profondeur du système de production, des pratiques techniques, et parfois de la vision de son métier. Elle entraîne des charges induites (coût des semences, travaux, ...) et provoque des baisses de rendements sans valorisation supplémentaire.

Même si des aides sont accessibles à partir de l'engagement officiel en conversion, c'est est une phase qu'il convient de bien préparer techniquement, mais aussi économiquement, car les baisses de revenu dans les 2, voire les 3 premières années, sont régulièrement constatées. Devant les changements techniques, économiques, la précision de la réglementation, l'accompagnement et les échanges sont indispensables.



RAISONNER GLOBALEMENT SON SYSTÈME POUR TROUVER SON OPTIMUM

Le plus délicat lorsqu'on engage une réflexion sur la bio, est de réussir à penser son futur système en ayant encore en tête des références propres à son système antérieur. En période de conversion, les producteurs s'inquiètent beaucoup de la maîtrise sanitaire et du salissement des terres. Mais les témoignages après conversion laissent apparaître que c'est bien **la gestion du nouveau système fourrager et de l'alimentation qui est en fait le point le plus complexe à maîtriser**.

Le passage en bio impose une autre vision que le simple objectif de réaliser le volume de production. L'inadéquation entre le potentiel fourrager des terres et les références laitières, ainsi que les difficultés rencontrées dans la maîtrise des systèmes fourragers expliquent la majorité des cas de sous-réalisation des objectifs de production. Atteindre cet objectif n'est donc pas forcément indispensable pour améliorer ses résultats technico-économiques. L'important, mais aussi le plus compliqué, est

de parvenir à une cohérence entre l'économie et la gestion du système de production. Il convient de raisonner sur une approche globale, et non sur des performances techniques par poste.

Finalement, l'adaptation de son système de production au potentiel de ses sols pour être le plus autonome possible est le **principal facteur de réussite d'une conversion à l'Agriculture Biologique** (efficacité économique et sécurité technique du système de production).





LES SYSTÈMES BOVINS LAIT BIOLOGIQUES EN HAUTS DE FRANCE : PERFORMANTS AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

12 fermes laitières engagées en Agriculture Biologique ont été suivies sur l'année 2017 par les conseillers en élevage de Bio en Hauts de France afin de relever des données technico économiques* et analyser les performances environnementales, techniques et économiques, des systèmes laitiers bio sur la région Hauts de France.



LA RECHERCHE D'AUTONOMIE, UN PRINCIPE CLÉ DE L'AB

En effet, la SAU moyenne des 12 fermes que nous avons interrogées est de 94 ha dont près de 80 % en herbe. L'élevage bio doit se conformer aux besoins spécifiques des animaux et tenir compte des deux grands principes en bio que sont le lien au sol et le respect du bien-être animal. Les animaux, nourris avec des aliments naturels, sains et variés, sont eux-mêmes source de fumure organique permettant le maintien de la fertilité des sols. L'efficacité économique de l'élevage repose très fortement sur ses possibilités d'autonomie alimentaire.



RENDEMENT ET MARGES DE PROGRÈS

En 2017, le printemps sec n'a pas permis d'optimiser les fourrages. Ceci s'est ressenti particulièrement dans le Boulonnais où le printemps fut assez froid et sec. Le rendement par ha de SFP est en moyenne de 4 050 L. Cet indicateur permettant de mettre en avant l'optimisation des pâturages. Il reste faible mais cohérent dans la perspective de la recherche de l'autonomie alimentaire. Cependant, aux vues des potentiels agronomiques de la région ce dernier peut être nettement amélioré avec des conditions climatiques plus favorables et une gestion optimale de l'herbe. A titre comparatif, la production par VL est de 5 250 L. Elle ne semble pas être la priorité des éleveurs qui préfèrent augmenter le chargement par ha pour valoriser au mieux le foncier, ceci se faisant au détriment de la production par animal. Un fait notable est que des animaux moins poussés à la production améliore nettement la santé globale du troupeau, on note ainsi des frais vétérinaires relativement faibles dans la plupart des élevages.



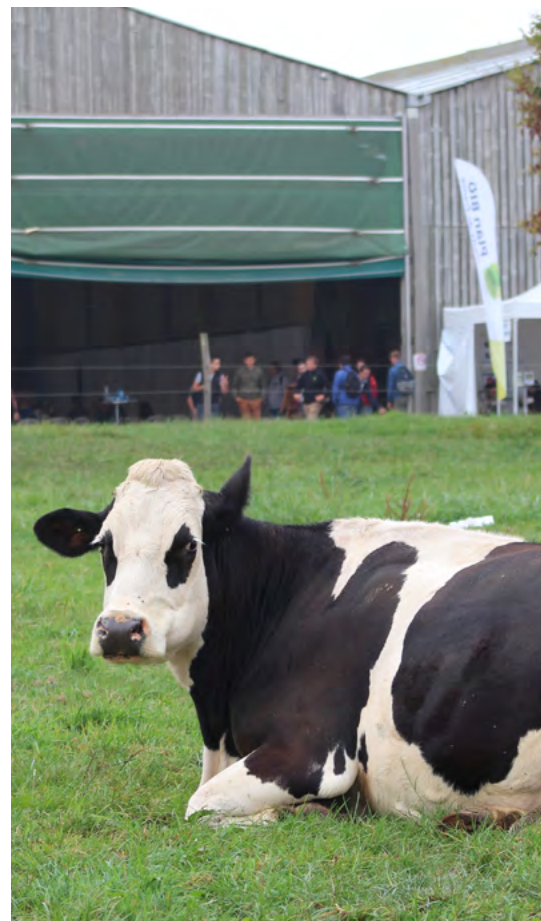
VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Le prix du lait en 2017 était de 475 € (prix moyen payé), sensiblement identique aux prix de 2018. Les systèmes laitiers bio dégagent en moyenne un EBE de 1 011 €/ha (min: 526 € ; maxi: 1 450 €). Ce résultat positif s'explique notamment par la faible dépendance aux intrants des fermes laitières bio. Les engrais et aliments représentent seulement 7% des investissements. Nous observons également une dépendance aux aides acceptable de l'ordre de 28%. Le revenu moyen par exploitant est d'environ 2 000 €/mois, avec néanmoins une forte variabilité.



UNE COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE FORTE

Environ 80 % de l'assolement des éleveurs laitiers est composé d'herbe, (plus de 50 % de prairies permanentes et 27 % de prairies temporaires). Une telle proportion de surface enherbée permet de rendre ces systèmes très performants écologiquement en luttant contre l'érosion des sols par une couverture permanente, stockant du carbone, améliorant la qualité de l'eau, favorisant la biodiversité et en assurant une meilleure fertilité des sols.



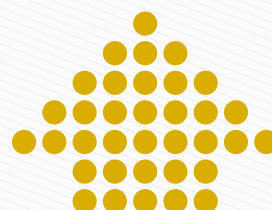
*L'échantillon présenté ici est basé sur 12 comptabilités de fermes commercialisant en bio sur la campagne 2017.

1 - INDICATEURS TECHNICO-SOCIO-ÉCONOMIQUES	mode de calcul	unité	indicateurs
Rendement	Quantité de lait produit / ha de SFP	L / ha SFP	4 057
Rendement / vache	Nombre de litres de lait / vache		20 %
L / VL	5 258	4.3 % + - 6 %	7 %
Efficacité économique	(Produits - charges opérationnelles liées à l'atelier laitier) / produits	%	78 %
Viabilité économique	EBE / ha. EBE = VA - fermage - im-pôts et taxes - charges de personnel (MSA exploitants et salariés, rémunération des salariés)	€ / ha	1 012
Dépendance aux aides	Aides PAC (hors 2ème pilier) / EBE	%	28 %
Dépendance aux intrants	(Engrais, phytos, aliments) / CA total	%	7 %
Poids des investissements	Annuités / EBE	%	53 %
Revenu dégagé	Revenu / UTH associés	€ / UTH associés	24541
Surface valorisée	SAU / UTH associés	Ha / UTH associés	73
Efficacité à créer de l'em-ploi par unité de surface disponible	Nombre d'UTH total (associés, sala-riés / ha SAU). Toute personne qui touche une rémunération sur l'exploitation	UTH total / ha	0.0192
Autonomie décisionnelle - formation	Heures de formation / an / associé	Heures / UTH asso-ciés	21
Autonomie décisionnelle - groupe d'échanges	Appartenance à un groupe d'échanges oui / non ? à combien ?		Oui 1
Autonomie décisionnelle - Auto-évaluation	note de 1 à 4		3,5

2 - INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	mode de calcul	unité	indicateurs
Chargement	UGB / ha de SFP	UGB / ha de SFP	1,24
Part de surface en herbe	Prairies (permanentes ET tempo-raires) / SAU	Prairies (perma-nentes ET tempo-raires) / SAU	81 %
% de prairies perma-nentes dans la SAU	Ha PP / ha SAU	Ha PP / ha SAU	54 %
% de prairies temporaires dans la SAU	Ha PT / ha SAU	Ha PT / ha SAU	27 %
% de terres labourées	Ha labour / ha SAU	Ha labour / ha SAU	20 %
longueurs de haies	Longueur de haie / ha / SAU	Longueur de haie / ha / SAU	7



Des stratégies fourragères différentes ont été adoptées lors de la conversion en agriculture biologique. Elles sont la conséquence de facteurs structurels variés et d'objectifs d'éleveurs différents. Chaque éleveur a choisi la stratégie la mieux adaptée à sa ferme, sa situation et ses ambitions. Le facteur principal est l'accessibilité aux pâturages autour de la ferme. Un éleveur entouré des prairies préférera optimiser le pâturage permettant aux animaux d'accéder à l'extérieur un maximum de l'année et à l'inverse lorsque les parcelles sont éloignées ou morcelées l'affouragement semble être le meilleur moyen de valoriser des fourrages frais.



STRATÉGIE # 1

LA MAXIMISATION DU PATURAGE

Atouts	Contraintes
Des coûts alimentaires faibles Très efficace économiquement Assolement simple, (voire 100 % prairie permanente).	Nécessite de s'investir sur la conduite de pâturage Perception d'un système moins sécurisé face aux aléas climatiques, car moins de stocks

Pour qui ? Les éleveurs possédant le potentiel d'accessibilité au pâturage le plus important, avec un minimum de 40 ares/VL. L'objectif de cette stratégie consiste à faire pâturer les animaux le plus longtemps possible sur l'année en apportant le moins possible de fourrages récoltés afin de réduire les coûts de mécanisation. Le défi de cette stratégie est de maîtriser les excès de pousses au printemps, et de combler les déficits de disponibilité en intégrant des surfaces supplémentaires ou en implantant des mélanges d'été (type : trèfle violet, chicorée, plantain). L'efficacité économique et la viabilité de ces fermes sont confortées.

» PRÉSENTATION DE LA FERME DE YANNICK PRZESZLO DANS L'AVESNOIS

Sur 42 ha de prairies permanentes, Yannick Przeszlo élève seul ses 34 vaches et leur suite. La ferme dispose notamment de 35 ha accessibles directement par les vaches laitières. Ce qui a permis de mettre en place un système très pâturant. Récemment, Yannick a intensifié la conduite de son pâturage. Les fourrages distribués en hiver ou pendant les « trous d'été » viennent des prairies permanentes de la ferme. La majeure partie du lait est produite pendant la saison de pâturage. Seuls quelques 213 kg/VL de concentrés du commerce sont distribués pour soutenir l'état des vaches encore en lactation pendant l'hiver.

1 - INDICATEURS TECHNICO-SOCIO-ÉCONOMIQUES	mode de calcul	unité	indicateurs
Rendement	Quantité de lait produit / ha de SFP	L / ha SFP	3 729
Rendement / vache	Nombre de litres de lait / vache	L / VL	5 484
Efficacité économique	(Produits - charges opérationnelles liées à l'atelier laitier) / produits	%	89 %
Viabilité économique	EBE / ha. EBE = VA - fermage - impôts et taxes - charges de personnel (MSA exploitants et salariés, rémunération des salariés)	€ / ha	722
Dépendance aux aides	Aides PAC (hors 2ème pilier) / EBE	%	33 %
Dépendance aux in-trants	(Engrais, phytos, ali-ments) / CA total	%	4 %
Poids des investissements	Annuités / EBE	%	119 %
Revenu dégagé	Revenu / UTH associés	€ / UTH associés	19 900
Surface valorisée	SAU / UTH associés	Ha / UTH associés	42
Efficacité à créer de l'emploi par unité de surface disponible	Nombre d'UTH total (associés, salariés / ha SAU). Toute personne qui touche une rémunération sur l'exploitation	UTH total / ha	0.0200
Autonomie décisionnelle - formation	Heures de formation / an / associé	Heures / UTH associés	28
Autonomie décisionnelle - groupe d'échanges	Appartenance à un groupe d'échanges oui / non ? à combien ?		1
Autonomie décisionnelle - Auto-évaluation	note de 1 à 4		4

2 - INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	mode de calcul	unité	indicateurs
Chargement	UGB / ha de SFP	UGB / ha de SFP	1,2
Part de surface en herbe	Prairies (permanentes ET temporaires) / SAU	Prairies (permanentes ET temporaires) / SAU	100 %
% de prairies permanentes dans la SAU	Ha PP / ha SAU	Ha PP / ha SAU	100 %
% de prairies tempOraires dans la SAU	Ha PT / ha SAU	Ha PT / ha SAU	0 %
% de terres labourées	Ha labour / ha SAU	Ha labour / ha SAU	0 %
longueurs de haies	Longueur de haie / ha / SAU	Longueur de haie / ha / SAU	71 m / ha

« J'AI LANCÉ CETTE ANNÉE LE PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE SUR LA FERME ET VU LA HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ, JE N'AURAI PAS BESOIN D'ACHETER DU FOURRAGE POUR BOUCLER MON BILAN FOURRAGER »

Des méthodes performantes existent pour optimiser le pâturage : pâturage de précision, pâturage rationnel ou encore pâturage tournant dynamique, qui intéressent de plus en plus d'éleveurs dans notre région.

Le pâturage tournant dynamique repose sur deux règles incontournables :

» Temps de présence court des animaux :

1 à 3 jours maximum. Cela permet d'éviter le surpâturage, avoir une qualité d'herbe constante et une production de lait régulière.

» Temps de repos long :

20 à 35 jours selon la pousse et la saison pour laisser à l'herbe le temps de reconstituer ses réserves et donner aux animaux une hauteur d'herbe facilement pâturable permettant de couvrir leurs besoins.

Exemple de mise en place d'une plateforme laitière

Tout le savoir-faire du pâturage est de s'adapter en permanence à la dynamique de pousse



STRATÉGIE # 2 L'AFFOURAGEMENT EN VERT

Pourquoi ? Éleveur possédant un parcellaire morcelé et un potentiel d'accessibilité faible. La ration annuelle des vaches est constituée à plus de 30 % par l'affouragement en vert. Cette stratégie vise à répondre à des objectifs de production plus élevés.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> >> Contribue à valoriser un parcellaire éclaté et peu accessible au pâturage >> Permet de distribuer des fourrages riches en azote 	<ul style="list-style-type: none"> >> Pâturage non optimisé >> Coût alimentaire élevé et investissement autochargeuse >> Technique impliquant plus d'astreinte >> Sensibilité aux variations du prix du lait lié à l'amortissement de l'autochargeuse



>> PRÉSENTATION DE LA FERME DE BENJAMIN ET CHRISTIAN DELVA DANS LA SOMME

Benjamin et Christian DELVA, polyculteurs éleveurs laitiers dans la Somme, ont franchi le pas d'une conversion à la bio en mai 2016. Sur leurs 165 ha, recouvert à 80 % d'herbe, ils cultivent en plus des céréales, du maïs et du lin fibre qui ont pour but d'être soit vendus soit conservés pour offrir un complément aux vaches laitières. Malgré des contraintes de parcellaire et un manque de connaissance des techniques bio ils ne regrettent en aucun cas leur choix. Pour contrecarrer le problème lié à l'éclatement du foncier, le GAEC a investi dans une auto-chargeuse afin d'alimenter leurs vaches laitières avec de l'herbe fraîche sur 8 mois de l'année.

1 - INDICATEURS TECHNICO-SOCIO-ÉCONOMIQUES	mode de calcul	unité	indicateurs
Rendement	Quantité de lait produit / ha de SFP	L / ha SFP	4 817
Rendement / vache	Nombre de litres de lait / vache		5 484
Efficacité économique	(Produits - charges opérationnelles liées à l'atelier laitier) / produits	%	81
Viabilité économique	EBE / ha. EBE = VA - fermage - im-pôts et taxes - charges de person-nel (MSA exploitants et salariés, rémunération des salariés)	€ / ha	1408
Dépendance aux aides	Aides PAC (hors 2ème pilier) / EBE	%	26
Dépendance aux intrants	(Engrais, phytos, aliments) / CA total	%	9
Poids des investisse-ments	Annuités / EBE	%	44
Revenu dégagé	Revenu / UTH associés	€ / UTH associés	17 724
Surface valorisée	SAU / UTH associés	Ha / UTH associés	83
Efficacité à créer de l'em-ploi par unité de surface disponible	Nombre d'UTH total (associés, sala-riés / ha SAU). Toute personne qui touche une rémunération sur l'exploitation	UTH total / ha	0.0198
Autonomie décisionnelle - formation	Heures de formation / an / associé	Heures / UTH asso-ciés	10
Autonomie décisionnelle - groupe d'échanges	Appartenance à un groupe d'échanges oui / non ? à combien ?		1
Autonomie décisionnelle - Auto-évaluation	note de 1 à 4		4

2 - INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	mode de calcul	unité	indicateurs
Chargement	UGB / ha de SFP	UGB / ha SFP	1,3
Part de surface en herbe	Prairies (permanentes ET tempo-raires) / SAU	%	100 %
% de prairies permanentes dans la SAU	Ha PP / ha SAU	%	18
% de prairies temporaires dans la SAU	Ha PT / ha SAU	%	61
% de terres labourées	Ha labour / ha SAU	%	42
longueurs de haies	Longueur de haie / ha / SAU	%	40

>> POUR ALLER PLUS LOIN



Nous avons fait le choix d'un affouragement en vert plus par contrainte que volonté car notre parcellaire ne permettait pas d'avoir une surface accessible aux vaches laitières suffi-

santes. Il faut être en mesure de se dire que si les vaches ne vont pas au pré c'est le pré qui vient à elles.



ZOOM TECHNIQUE SUR L'AFFOURAGEMENT EN VERT

Pour récolter au stade optimal afin d'obtenir la meilleure qualité pour ses vaches, Benjamin note plusieurs éléments sur la gestion de l'affouragement : date d'entrée et de sortie de la parcelle, planning de rotation des parcelles et le parcours de fauche sur la parcelle. Ces éléments lui permettent d'avoir une ration homogène et de ne pas se faire déborder lorsque la pousse de l'herbe est trop importante.

La construction du système d'affouragement en vert s'est faite en s'orientant sur des mélanges graminées-légumineuses avec une base de mélanges RGA-TB. Par la suite, les mélanges ont été complexifiés en y ajoutant d'autres types de trèfle comme du violet ou de l'incarnat pour augmenter la productivité des prairies mais également d'autres graminées comme de la fétuque des prés, de la fétuque élevée et de la fléole. Ces graminées ont l'avantage de ne pas épier trop vite, ce qui peut réduire considérablement la qualité nutritionnelle des mélanges. Des mélanges d'été, à base de chicorée fourragère, trèfle violet et plantain, ont été implantés pour pallier au déficit hydrique en période estivale et apporter des minéraux et des oligo-éléments dans la ration.

En été, lorsque la pousse de l'herbe vient à réduire, les surfaces initialement prévues pour les stocks hivernaux sont incluses dans le planning d'affouragement. Cela leur permet de réduire les besoins en stock et de ne pas ouvrir le silo trop tôt. De plus, pour allonger au maximum l'apport de vert dans la ration, les éleveurs implantent des couverts végétaux sur une base de graminées, légumineuses, crucifères, ce qui leur permet d'affourager en frais jusqu'au 1er décembre suivant les conditions climatiques.





STRATÉGIE # 3 MIXTE (STOCK ET PATURAGE)

Pour qui ? Les éleveurs possédant un potentiel d'accessibilité aux pâtures restreint. La ration des vaches est constituée à plus de 50% par les stocks d'herbe et de maïs. Cette stratégie permet de sécuriser le système par les stocks et notamment via le maïs ensilage.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> » Baisse de production moins importante lors de la conversion en AB » Système fourrager plus sécurisé (possibilité de valoriser des cultures annuelles en fourrages) 	<ul style="list-style-type: none"> » Moindre maîtrise des couts alimentaires » Plus grande sensibilité aux variations du prix du lait » Nécessite une bonne maîtrise dans la réalisation des stocks



» UN EXEMPLE DE FERME DANS LES HAUTS DE FRANCE

Cette ferme laitière familiale de 3 UTH parvient à élever un cheptel laitier de 100 VL sur une surface limitée de 65 ha. Les terres sont de bon potentiel, la surface de pâturage accessible pour les vaches laitière est limitée, elle permet d'assurer les 2/3 de la ration au printemps et 1/3 seulement le reste de la saison de pâturage. Le complément de la ration est assuré par des fourrages autoproduits (Maïs ensilage, betteraves fourragères, méteils ensilés et herbe ensilée). Un faible complément de fourrages doit être acheté à l'extérieur. La ration est complétée par un correcteur azoté ainsi qu'un concentré de production majoritairement du maïs grain. Sur les terres emblavées, la rotation type est la suivante :

Prairie multi espèce (1,5 an) >>> Maïs ensilage OU Betterave fourragère >>> Méteil ensilé au printemps

1 - INDICATEURS TECHNICO-SOCIO-ÉCONOMIQUES	mode de calcul	unité	indicateurs
Rendement	Quantité de lait produit / ha de SFP	L / ha SFP	11 323
Rendement / vache	Nombre de litres de lait / vache	L / VL	5 484
Efficacité économique	(Produits - charges opérationnelles liées à l'atelier laitier) / produits	%	62
Viabilité économique	EBE / ha. EBE = VA - fermage - impôts et taxes - charges de personnel (MSA exploitants et salariés, rému-nération des salariés)	€ / ha	2 030
Dépendance aux aides	Aides PAC (hors 2ème pilier) / EBE	%	23
Dépendance aux intrants	(Engrais, phytos, aliments) / CA total	%	31
Poids des investissements	Annuités / EBE	%	45
Revenu dégagé	Revenu / UTH associés	€ / UTH associés	NC
Surface valorisée	SAU / UTH associés	Ha / UTH associés	21
Efficacité à créer de l'emploi par unité de surface disponible	Nombre d'UTH total (associés, sala-riés / ha SAU). Toute personne qui touche une rémunération sur l'exploitation	UTH total / ha	0,046
Autonomie décisionnelle - formation	Heures de formation / an / associé	Heures / UTH asso-ciés	14
Autonomie décisionnelle - groupe d'échanges	Appartenance à un groupe d'échanges oui / non ? à combien ?		1
Autonomie décisionnelle - Auto-évaluation	note de 1 à 4		4

2 - INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	mode de calcul	unité	indicateurs
Chargement	UGB / ha de SFP	UGB / ha SFP	2,2
Part de surface en herbe	Prairies (permanentes ET tempo-raires) / SAU		100 %
% de prairies permanentes dans la SAU	%	63	18
% de prairies temporaires dans la SAU	Ha PP / ha SAU	%	41
% de terres labourées	Ha PT / ha SAU	%	22
longueurs de haies	Ha labour / ha SAU	%	37

>> POUR ALLER PLUS LOIN

La conversion bio sur des terres à haut potentiel peut être perçue comme du gâchis par certains. Pourtant, une bonne terre en conventionnel reste une bonne terre en bio. C'est justement le potentiel des terres couplé au manque de surfaces de pâturage qui a poussé la ferme à s'orienter

vers la production de cultures fourragères riches, quitte à conserver une certaine dépendance au besoin d'achat de concentrés à l'extérieur. Cette stratégie permet de conserver un haut potentiel de production laitière sur une surface limitée.

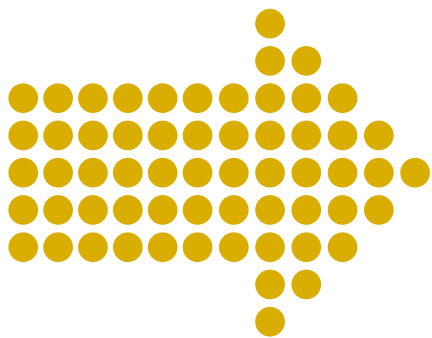
ZOOM SUR LA PRODUCTION DE BETTERAVES FOURRAGÈRE EN BIO

La place de la betterave fourragère dans la rotation doit se situer en 1^{er} ou 2^{ème} année après une prairie temporaire de moins de 2 ans afin de limiter le risque d'attaque de tipule. Cette place lui permet de valoriser les reliquats azotés issus des légumineuses. Pour compléter la fertilisation, il est recommandé d'apporter 40 à 60 tonnes / Ha de fumier de bovin composté après labour. Avant semis, un voir deux faux-semis avant implantation permettent d'épuiser le stock de graines d'adventices de la parcelle et ainsi faciliter la gestion du salissement.

Le semis s'effectue tôt au mois d'avril dès que les conditions sont favorables (Température de sol de 8 degrés, sol ressuyé). Ceci de manière à limiter les risques en cas de sécheresse en fin de printemps. La préparation de sol doit être fine et tassée afin de favoriser une bonne implantation, les terres favorables pour implanter des betteraves fourragères sont les terres lourdes et profondes. Le semis se fait à une profondeur de 2 à 3 cm avec une densité de 120 000 à 130 000 graines hectares pour un écartement entre les rangs de 45 cm.

Pour la gestion des adventices, il faudra compter en moyenne 2 à 3 passages de herse étrille et/ou bineuse pour les inter-rangs et 40 à 60 heures de désherbage manuel sur le rang en fonction des conditions climatiques et de la réussite du désherbage mécanique. L'arrachage peut se faire à l'automne dès que la base du collet est desséchée, les rendements moyens sont de l'ordre de 80 T / ha soit 16 T de MS.





Coordination Transferabio

Patrick Lemarié | Chargé de mission développement de la bio
(CAB Pays de la Loire)

Rédaction :

Déborah Decayeux, Raphael Delva, Bertrand Follet, Sylvain Desrousseaux de Bio en Hauts de France

Mise en page :

Bérénice Dorléans | berenice.dorleans@gmail.com

Crédits photos :

Bio en Hauts de France

RECUEILS DE LA MÊME COLLECTION

>> ADOPTER LES STRATÉGIES TECHNIQUES DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO

Un choix gagnant pour l'environnement, et la durabilité économique et sociale de sa ferme – FRAB Bretagne

>> LA DIVERSIFICATION DES CULTURES EN SYSTÈME CÉRÉALIER

Des cultures légumières et autres diversifications à faibles intrants favorables à l'environnement – Bio en Hauts de France

>> PRODUIRE DES GRANDES CULTURES ÉCONOMES EN INTRANTS

Sur des fermes sans élevage, en agriculture biologique – FRAB Nouvelle-Aquitaine

>> DIVERSIFIER SES ROTATIONS EN GRANDES CULTURES

Différentes stratégies de contrôle des adventices développées par les céréaliers bio – Agribio Alpes de Haute-Provence

>> PRODUIRE, CUEILLIR ET TRANSFORMER DES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES DIVERSIFIÉES

Stratégies techniques à faibles intrants développées par les producteurs bio - Agribio Alpes de Haute-Provence

>> PRODUIRE DES LÉGUMES ÉCONOMES EN INTRANTS

Une gestion adaptée de la fertilité pour améliorer la gestion des adventices, des agresseurs et des maladies - Bio de PACA

>> PRODUIRE DES FRAMBOISES PAR DES TECHNIQUES ALTERNATIVES

Maîtrise des adventices et des agresseurs - Agribio Ardèche

L'ensemble des ressources Transferabio sont disponibles sur WWW.PRODUIRE-BIO.FR



TRANSFERABIO POUR S'APPROPRIER LES TECHNIQUES BIO

Le réseau FNAB participe activement au plan Ecophyto pour réduire l'usage des produits phytosanitaires en France. Les producteurs déjà en bio et ceux en projet s'inscrivent en effet dans une démarche constante d'amélioration de leurs pratiques en vue de réduire leurs impacts environnementaux.

Le réseau FNAB anime 28 groupes de fermes DEPHY qui travaillent collectivement à la recherche de solutions techniques répondant à la fois à des objectifs environnementaux, économiques et sociaux, dont 3 en arboriculture, 5 en viticulture, 10 en maraîchage, 10 en grandes

cultures et polyculture-élevage. Le réseau FNAB s'est également engagé dans l'accompagnement de nouveaux groupes de fermes « 30 000 », visant à multiplier par 10 le nombre de fermes initialement engagées dans DEPHY.

TRANSFERABIO est un dispositif soutenu par Ecophyto, qui vise à favoriser les transferts de savoir-faire entre producteurs. Les fiches de témoignages, individuels et collectifs, ainsi que les recueils par productions ont pour objectif de permettre aux producteurs bio et non bio de situer leurs propres pratiques par rapport à ceux qui tentent d'expérimenter des nouvelles voies.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto

